

Paronama de la nouvelle au Niger : naissance, émergence et fixation du genre.

Mariama MAMADOU MAINA

Université André Salifou (Zinder)

maina_mariama@yahoo.fr

Résumé

Faire connaître la naissance et l'évolution d'un genre littéraire considéré comme mineur au Niger est l'objectif de cet article. En effet, la nouvelle a toujours été reléguée au dernier rang parmi les genres littéraires, et pourtant le constat est sans appel : elle est la plus produite et, de plus en plus, la plus accessible par les lecteurs. Cependant, très peu connaissent l'historique de la nouvelle et sa prolifération. C'est la raison pour laquelle, nous avons jugé utile de produire cet article qui, loin de répéter son importation en tant que genre littéraire, comblera les lacunes d'une certaine méconnaissance ou d'une connaissance limitée.

Il s'agira pour nous de présenter un panorama du genre dans son ensemble à travers non seulement ses précurseurs, mais aussi et surtout ses moyens de production et de reproduction dans un contexte où, la littérature recherche des faveurs. Ce travail sera mené à travers une analyse du contexte historique et culturel de l'écrivain nigérien.

Mots clés : nouvelle, littérature nigérienne, histoire littéraire, genre court, auteurs.

Introduction

Dans cet article, nous allons aborder la naissance et la fixation de la nouvelle nigérienne, qui, comme toutes ses consœurs africaines d'expression française, est née au XXème siècle avec l'acquisition de la langue française. L'objectif étant de présenter un panorama du genre en montrant son évolution et les mutations qu'elle va connaître depuis la première moitié du siècle où elle a vu le jour, jusqu'au début de ce XXIème siècle. C'est sur la base d'un corpus des textes de nouvelles apparus dans les journaux auxquels nous avons associé des recueils de nouvelles publiés, nationaux et internationaux, que nous avons

mené cette étude. La méthodologie que nous avons utilisée renvoie à l'analyse du contexte historique et culturel de cette littérature. C'est donc à travers la critique historique que nous allons aborder sa naissance dans une première partie où nous évoquerons également les moyens par lesquels elle a proliféré, avant de parler de sa fixation tant sur le plan national, qu'international dans la seconde partie.

1.Naissance et prolifération de la nouvelle au Niger

La date exacte de l'apparition de la nouvelle nigérienne reste un sujet à débat. Mais le genre a connu une évolution importante depuis sa naissance.

1.1. La naissance de la nouvelle nigérienne

René Sanvee, dans son article « Aspects de la nouvelle nigérienne », paru dans *Cahier d'études africaines* en 1995 (René Mathieu SANVEE, 1995) affirme que les débuts de la nouvelle littéraire nigérienne datent de 1965. Il classe en première position la nouvelle d'Andrée Claire « La Première épouse », publiée dans le journal *Le Niger*, en mars 1965. Il est important de préciser que cet écrivain est une femme et que celles-ci sont peu nombreuses à s'illustrer comme auteures non seulement de nouvelles, mais aussi d'autres textes littéraires au Niger. En effet, les nouvelles sont le plus souvent écrites par des hommes nigériens à l'image de Mahamadou Moussa, Mahamadou Halilou Sabbo, Abdou Kanta... ou d'origine étrangère tels Alfred Dogbé, Kangèye Seini Maiga auxquels on peut rajouter Claude Filleux et Jean d'Esme parmi d'autres.

Par ailleurs, l'article de Mignot et Pénel « Le Niger dans la littérature française (1863-1991) », publié dans la revue *Notre Librairie* n°107 (1991 :190), fait remonter son apparition au Niger à 1944. En effet, ils ont répertorié les écrits des colons qui ont séjourné dans le pays et qui ont produit des « textes qui

portent sur le Niger ». C'est le cas par exemple de Claude Filleux qui publie en 1944 « L'Âme de Sirré Somba », paru à Hanoi. Ces types de textes n'ont pas été édités et publiés sur le territoire nigérien, et le lecteur nigérien ordinaire n'en a pas un accès facile. C'est peut-être la raison pour laquelle René Sanvée ne les a pas considérés dans son étude de la nouvelle nigérienne.

Toutefois, au Niger, comme dans la plupart des pays africains francophones, la littérature écrite d'expression française a été débutée par les étrangers. C'est pourquoi, Andrée Claire (une ethnologue française) semble être la précurseure avec sa nouvelle « La première épouse », dont l'œuvre reste encore accessible au public qui s'y intéresse. Par la suite, plusieurs auteurs, africains et nigériens, vont lui emboiter le pas en publiant leurs nouvelles dans les journaux publics. Ces derniers sont en majorité des journalistes, ensuite, des hommes de lettres qui ont un diplôme universitaire en Lettres Modernes ou tout simplement des autodidactes qui se sont formés à travers leurs nombreuses lectures des œuvres littéraires.

Parmi les journalistes, certains occupaient des postes de responsabilité au sein des organes de journaux écrits au moment où ils publiaient leurs textes.. De ce fait, ils produisaient des textes qu'on avait classés comme étant des nouvelles (bien que plus tard) leur compilation allait donner naissance à des romans grâce à leur longueur. Nous citerons entre autres Harouna Niandou qui, pendant qu'il était le directeur de publication du journal le *Sahel Dimanche* de 1986 à 1988, a publié des nouvelles. La plus célèbre intitulée « Les tristes vacances de Gnalé », s'étale sur douze épisodes dans le journal *Le Niger* du N°27 du 23 juillet 1973 au N°38 du 8 octobre 1973. Quant à Diado Amadou, il était le rédacteur en chef du journal *Sahel Hebdo* en 1975. Il a publié sa « nouvelle » « Maimou ou le drame de l'amour », longue de 17 épisodes dans le journal *Le Niger* du N°11 du 27 mars 1972 au N°30 du 14 aout 1972.

Concernant Sahidou Alou, il était aussi le rédacteur en chef du journal *Le Niger* en 1972. Cependant, il a écrit sa nouvelle « Le saisonnier » (douze épisodes), l'une des premières à paraître dans le journal *Le Niger* du N°30 du 5 juillet 1965 au N°48 du 8 novembre 1965 alors qu'il était simple journaliste. Amadou Ousmane a aussi occupé le poste de directeur de publication du journal le *Sahel Dimanche* en 1985. Il a, comme ses prédécesseurs, publié sa nouvelle « La fille aux pieds nus », qui s'étale sur 13 épisodes, dans le journal *Le Niger* N°42 du 20 novembre 1972 au N°11 du 12 mars 1973. La liste n'étant pas exhaustive, il y a des auteurs de nouvelles qui sont journalistes mais qui n'ont pas occupé de postes dans les organes de journaux à l'image de Maiga Soumana Mounkaila. En plus des journalistes ce sont les hommes de lettres qui ont marqué la scène littéraire nigérienne à travers leurs écritures de nouvelles.

Les hommes de lettres sont quant à eux, de deux ordres. On retrouve d'abord parmi eux ceux qui sont diplômés de l'université Abdou Moumouni de Niamey, avec un diplôme de duel, une licence ou une maîtrise (tels Mahamadou Moussa, Claude Djondo...). Ensuite, la deuxième catégorie est constituée des personnes qui, par amour pour les lettres, se sont auto-formés comme c'est le cas d'Oumarou Kadri Koda, de Razak René, d'Oum Ramatou, d'Adèle Barry, et bien d'autres qui relèvent d'autres corps professionnels.

Parmi les plus anciens, il y a ceux qui ont publié des nouvelles non seulement dans les journaux, à l'image de Mahamadou Moussa avec sa nouvelle « La confiance d'un inconnu » dans le journal *Sahel Dimanche* du N°1 du 4 janvier 1985 au N°6 du 8 février 1985, mais aussi, se sont fait édités plus tard. Mais les plus jeunes eux, ont soit publié chacun un recueil individuel comme Razak René avec son recueil *Le Vin d'avril*, ou ont des recueils inédits à leur compte comme Oum Ramatou et Oumarou Kadri Koda.

Des précurseurs aux initiés, la naissance de la nouvelle nigérienne s'est faite de manière lente. Cependant d'autres éléments lui ont permis d'émerger davantage sur le plan tant national qu'international.

1.2. Prolifération de la nouvelle nigérienne

Les journaux et les concours de nouvelles ont contribué dans la prolifération de la nouvelle nigérienne qui a évolué vers une certaine maturation.

1.2.1. Le rôle des journaux

Au Niger, il est évident que la nouvelle ait connu un certain épanouissement à travers les journaux. C'est dire que les journaux ont permis à la nouvelle nigérienne de se développer en partie et surtout d'être lue par un grand nombre de personnes instruites. En effet, des centaines d'épisodes de nouvelles ont été publiés dans des journaux depuis les années 65. Ainsi, les journaux qui en ont publiées sont : *Le Niger* (journal public, qui est devenu *Le Sahel* après le coup d'Etat d'avril 1974) qui a fait paraître la nouvelle d'Abdoulaye N'Diaye, « Les Amours de Segà ». Cette nouvelle est parue en plusieurs épisodes dans les numéros du 28 /01/74 au 25/02 /74. Le journal *Sahel Hebdo* a publié « Gomma, adorable Gomma », une nouvelle de Halilou Sabbo Mahamadou, dans les numéros de juin à octobre 1974, en dix épisodes. Le journal *Sahel Dimanche* a pareillement offert aux nouvellistes la possibilité d'être lus en publiant la nouvelle de Moussa Mahamadou, « La Recherche d'une paternité », dans ses numéros du 21/04/85 au 05/05/85. Créé en 1954 pour le compte du parti l'Union Démocratique Nigérienne (U.D.N), *Le Démocrate*, quant à lui, a aussi accepté de publier plusieurs nouvelles, avec pour exemple « La Nuit du Ténéré » de Mamani Abdoulaye en décembre 1987. Mais la majorité des nouvelles écrites sont, selon Sanvée « des productions d'auteurs isolés, pour la plupart des enseignants ou hommes de presse, qui ont la

particularité, de par leur profession, d'être en rapport avec l'écriture ou d'exercer une certaine influence sur le plan culturel » (René Mathieu SANVEE, 1995).

C'est dire que les textes sont écrits par des personnes en contact permanent avec d'autres textes, qu'ils soient journalistiques pour les hommes de presse, ou littéraires pour les enseignants.

Par ailleurs, la majorité des nouvelles nigériennes qui étaient publiées dans les journaux, étaient souvent classées sous différentes rubriques. La rubrique représente une page spécialisée d'une information ou d'un texte littéraire. Ainsi, il y avait entre autres rubriques « Notre page féminine » qui occupait une page dans le journal *Le Niger* au cours de l'année 1965. La rubrique « Culture, arts et spectacles » paraissait également sur une grande page en 1975 dans le journal *Sahel Hebdo*. La rubrique « Culture » était aussi dans le journal *Sahel Dimanche* en 1988. La rubrique « Page Littéraire » avait fait ses parutions en 1986 dans le journal *Sahel Dimanche*, et la rubrique « Notre page culturelle » qui, elle était dans le journal *Le Niger*. Toutes ces rubriques ont abrité les textes de nouvelles au cours de ces années. Cependant, les rubriques n'étaient pas exclusivement dédiées aux nouvelles, d'autres genres littéraires tels la poésie ou le conte, avaient également vu le jour à travers ces différentes pages. Et toutes les nouvelles n'étaient pas forcément publiées sous des rubriques, il y eût des années où les nouvelles étaient présentées sur une page qui n'est pas nommée.

Si les nouvelles paraissaient dans des pages bien précises, il est important de préciser que celles-ci avaient des règles élaborées, des normes qu'il ne fallait pas dépasser pour se faire publier : on pourrait par exemple évoquer le nombre de lignes ou pour mieux dire, la limitation de la taille du texte. C'est l'une des raisons pour lesquelles, la nouvelle s'est vue publiée en plusieurs épisodes à l'image des feuilletons dans les séries télévisées. En réalité, la longueur des nouvelles est très

disparate dans les journaux que nous avons consultés : elle varie d'un épisode à 17. C'est ainsi que pendant que la nouvelle « Douhou, véritable roman nègre » de Salif Dago est publiée en un seul épisode, « Le saisonnier » d'Amadou Sahidou qui est publiée à travers 12 épisodes et « Maimou ou le drame de l'amour » de Diado Amadou est apparue sous 17 épisodes qui représente la nouvelle la plus longue des journaux.

Après le rôle majeur qu'ont joué les journaux dans l'évolution de la nouvelle nigérienne, ce sont les concours qui ont marqué l'histoire de la nouvelle au Niger.

1.2.2. Le rôle des concours de nouvelles

Née au XXème siècle, longtemps après celle de l'Italie ou de la France, la nouvelle nigérienne est un genre jeune parce qu'en Italie déjà, et en France ensuite, ce genre existait respectivement au quatorzième et au quinzième siècle. Cet écart de cinq siècles souligne le fait que ce genre soit bien récent au Niger et qu'il a émergé progressivement à travers ses modes d'existence, en l'occurrence. Selon René Mathieu Sanvee, il en existe deux : la nouvelle « délibérée » et la nouvelle « suscitée ». A son sens : « La nouvelle « suscitée », soumise à des critères de sélection bien précis, bénéficie à travers les concours, d'une structure efficace de soutien qui lui confère un certain label ; la nouvelle « délibérée », sans doute plus spontanée et non-conditionnée, échappe, quant à elle, à ce circuit de production » (René Mathieu SANVEE, 1995).

Partant de cette définition, la nouvelle « délibérée » est celle qui est écrite volontairement et librement, c'est-à-dire que l'écrivain a été inspiré et a fourni l'effort de mettre son texte sur papier. C'est le cas des nouvelles écrites après une inspiration naturelle. Elles ne sont soumises à aucune exigence en dehors de leurs caractéristiques qui leurs sont reconnues, c'est à dire « la concision », le peu de personnages et l'unité d'intrigue. Elles sont produites par des jeunes pour quelques fois se libérer de

leurs soucis, pour se confier sur le papier ou pour tout simplement se distraire en racontant des histoires. Ces dernières sont le plus souvent publiées par les journaux ou restent à l'état de manuscrit.

La nouvelle « suscitée », par contre, est celle qui est appelée à exister par différents concours organisés par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (devenue Organisation internationale de la Francophonie), par le Centre Culturel Franco-Nigérien, par Radio France International ou par le Ministère Nigérien de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. Ce mode d'émergence offre à la nouvelle nigérienne la chance de se développer. Cette forme de nouvelle impose aux auteurs un certain nombre d'exigences : le thème est parfois précisé, le nombre de caractères et de pages du texte est limité ainsi que l'âge des auteurs candidats au concours. C'est ainsi que le règlement du concours de nouvelles dans le cadre du mois du livre édition 2009, organisé par le Ministère Nigérien de la Jeunesse et des Sports, demande que les candidats soient âgés entre 16 et 32 ans et une limitation de 15 pages pour le récit (Ministère de la culture, des Arts et Loisirs chargé de la promotion et de l'entrepreneuriat artistique : « Règlement du concours national de littérature (Nouvelle), édition 2009 »).

Outre les concours organisés, les ateliers d'écritures consacrés à la nouvelle, constituent une autre manière de susciter la nouvelle au Niger. C'est ainsi que dans le cadre des Vème Jeux de la Francophonie, qui se sont tenus à Niamey en 2005, le CCFN, en collaboration avec le Ministère Nigérien de la Jeunesse et des Sports, ont organisé des ateliers d'écriture dénommés « Francophonie en Région ». L'objectif visé par ces institutions, à travers les différents ateliers, était de former les jeunes auteurs en herbe, en vue d'en sélectionner les meilleurs qui représenteront le Niger aux Vème Jeux de la Francophonie. Dans un premier temps, un concours régional fut organisé dans chacune des huit régions du Niger à partir duquel le meilleur

nouvelliste était sélectionné. Il y eut donc huit jeunes auteurs issus des ateliers d'écriture de Maradi, Dosso, Zinder et Niamey. Au même moment où se tenait l'atelier d'écriture en nouvelles, un autre en conte, était organisé simultanément. Le recueil de nouvelles et contes *Une Si longue Absence* est redéivable de ces ateliers. Les recueils de nouvelles des textes primés, cités ici, sont le plus souvent issus de tels concours, organisés par le CCFN et le Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, qui fait aussi des tentatives de publication à travers la Nouvelle Imprimerie du Niger (NIN).

Il est important de préciser que les nouvelles dites « délibérées » peuvent devenir des nouvelles suscitées par le biais des concours. C'est-à-dire que les manuscrits, après quelques modifications, sont transformés en nouvelles qui peuvent concourir si elles respectent le règlement. C'est ainsi que tous les recueils de nouvelles édités par le CCFN ou en collaboration avec le CCFN contiennent des nouvelles « suscitées », primées après un concours (*Fleurs confisquées*, 1992) ou résultant d'ateliers d'écriture (*Une Si longue Absence*, 2006) qui y sont organisés. Par ailleurs, les lancements des concours ont été des propulseurs de la création littéraire car ils ont joué un rôle capital dans le développement de la nouvelle. C'est ainsi que l'ACCT, le Centre culturel franco-nigérien et le Ministère de la jeunesse et des Sports, ont tous contribué dans l'organisation de multiples concours de nouvelles.

Née le 20 mars 1970 à Niamey au Niger, l'Agence de la Coopération Culturelle et Technique voit le jour avec l'adhésion de vingt-deux pays partiellement ou entièrement de langue française. Elle avait pour but de « promouvoir et de diffuser les cultures des Hautes Parties contractantes et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre elles » (ACCT, *Textes fondamentaux*, 1970). Depuis 1972 lançait des concours de nouvelles ouvert aux africains, aux malgaches et au mauriciens. Ceux-ci avaient pour but de « permettre aux auteurs de

s'exprimer sans contraintes, [et de] permettre au public de découvrir de nouveaux talents » (*Dix nouvelles de...*, 1977 :8). Plus de 1500 manuscrits ont été enregistrés sur les trois années successives parmi lesquels seulement dix avaient été sélectionnés. Après avoir effectué une synthèse des textes qui ont concouru, leur diversité est restée frappante. Tous les thèmes renvoient à une représentation de la société. Ainsi, « un sociologue pourrait sans doute y lire en filigrane l'image de tout un monde en pleine évolution avec ses déceptions, voire ses rancœurs, mais aussi ses réalisations et ses espoirs. On peut y déchiffrer également toutes les contradictions de jeunes –car la plupart des auteurs sont des jeunes- à la recherche d'une identité difficile à définir entre les liens qui les raccordent à un passé toujours vivant et les sollicitations multiples de l'avenir » (*Dix nouvelles de...*, 1977 :7).

Chaque concours lancé dispose d'un règlement. Les éléments qui y revenaient chaque année étaient surtout liés à la situation géographique de ceux qui pouvaient participer, ainsi qu'au prix que va gagner chaque lauréat et la publication des œuvres primées. Le concours radiophonique de la meilleure nouvelle de langue française était donc ouvert à tous les ressortissants des pays africains au sud du Sahara, de Madagascar et de l'Ile Maurice. Le lauréat du Grand Prix bénéficiait d'un voyage à Paris qui était offert par le Ministère français de la Coopération. Enfin, pour concourir, il suffisait d'envoyer à sa radiodiffusion nationale, ou à Radio-France, ou bien à l'ACCT, un texte original écrit en français et répondant à la définition littéraire de la nouvelle. En 2006 l'ACCT devient l'Agence de la Francophonie et à partir de cette année, elle est intégrée dans l'organisation internationale de la francophonie.

Par la suite, c'est le Ministère de la jeunesse et des sports et le Centre Culturel Franco-Nigérien qui allaient jouer un rôle majeur dans la production et la diffusion des nouvelles.

Créé le 9 février 1963 (inauguré en 1965), le Centre culturel franco-nigérien est, selon l'ambassade de France au Niger, une institution binationale qui a pour rôle de diffuser la culture française et francophone sous toutes ses formes et de promouvoir l'expression artistique et culturelle contemporaine du Niger par la formation et la professionnalisation non seulement de ses acteurs, mais aussi par le soutien à la création et la diffusion des œuvres. Cette association privée à vocation purement culturelle, avait pour but : « - De constituer un centre de rayonnement et d'échanges d'idées entre tous les hommes ;

- De participer à l'épanouissement des sciences, des arts et des lettres ;
 - De mettre à la disposition des ressortissants français et nigériens les moyens de parvenir à une meilleure connaissance réciproque des patrimoines culturels de leurs deux pays »
- (Michel BOCCARA, 1991 :148).

Au regard de ses objectifs, le centre est placé sous la double tutelle du ministère nigérien de la culture et du ministère français des affaires étrangères. Il est implanté à Niamey et à Zinder. Le centre culturel franco-nigérien de Niamey est baptisé Jean-Rouch le jeudi 21 décembre 2006 en hommage à Jean-Rouch, un cinéaste français qui vivait au Niger.

Le CCFN, afin de contribuer à la promotion de la culture à travers la littérature, organisait depuis 1979 des concours de nouvelles en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture¹. C'est après avoir sélectionné les lauréats, que le CCFN publie les textes primés sous forme de recueils selon l'édition.

¹Ce ministère a changé plusieurs fois de dénomination. Il est devenu Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, chargé de la promotion et de l'Entreprenariat Artistique sous le deuxième mandat de la 5^e République. Mais sous la 7^e République il est transformé en Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs.

En ce qui concerne l’implication du ministère qui est toujours en charge de la culture (quelle que soit la dénomination qu’il prend au fil du temps), plusieurs actions ont été posées pour valoriser à l’écrit la littérature nigérienne en général et la nouvelle en particulier. Cependant, depuis l’accession à l’indépendance du Niger, c’est seulement en 1985 que s’est tenue à Tillabéry le séminaire national pour la définition de la politique culturelle du Niger à l’issue duquel la promotion et la diffusion des lettres ont été recommandées car le besoin était pressant. C’est conformément à ladite recommandation, qu’en 1988, « Le mois du livre, de la littérature et de la lecture publique » a été institué par le Ministère de la Culture en collaboration avec le CCFN, l’Association des écrivains nigériens, l’Université Abdou Moumouni et la Coopération française. C’est le mois de mars de chaque année qui a été choisi pour tenir l’activité sur toute l’étendue du territoire national. Celle-ci était surtout une action décentralisée pour « susciter le goût de la lecture chez les jeunes et les moins jeunes en mettant à leur disposition des livres et des documents riches et variés à des prix promotionnels » (Mai MOUSTAPHA, 1991 :53).

En 1989, il fut institué un prix dénommé « Le prix Boubou Hama » pendant le mois du livre, à l’occasion duquel certains concours d’écriture étaient organisés et gratifiés. C’est ainsi que selon le règlement du concours de 2011 lancé par ledit Ministère, « le concours est ouvert dans les domaines suivants : roman, poésie, nouvelle, théâtre, contes, légendes et recherche en tradition orale ».

Cependant, malgré les efforts du ministère en charge de la culture, « Le mois du livre » a eu de la peine à se tenir chaque année. Cela est dû, selon la Directrice du Livre et de la Lecture publique dudit Ministère, Mme Seydou Henriette, à l’occasion d’un entretien, au fait qu’il y ait toujours soit un problème dans l’organisation des éditions, soit un manque de fonds qui pourrait permettre que l’évènement se tienne chaque année.

En plus du « Mois du Livre » qui abrite « Le prix Boubou Hama », une autre occasion est saisie par le Ministère en charge de la culture pour faire la promotion des écrits au Niger : c'est celle des fêtes tournantes du 18 décembre dans les régions à l'occasion desquelles des concours d'écriture sont organisés. Celle-ci permettait non seulement d'équiper les grandes villes en infrastructures, mais aussi de dénicher certains talents tant en littérature que sur les arts de la scène.

2. Fixation du genre

Le rôle que l'ACCT, le CCFN et le Ministère en charge de la culture ont joué dans la production des nouvelles est très important dans l'évolution du genre au Niger. C'est à partir des premiers textes primés à l'issue de certains concours de nouvelles qu'est né le premier recueil de nouvelles nigériennes, fixant davantage le genre.

2.1. Naissance des recueils de nouvelles

Au Niger, les recueils de nouvelles sont principalement de deux ordres : les recueils de nouvelles lauréates à certains concours de nouvelles et les recueils de nouvelles hors concours.

2.1.1. Naissance des recueils de nouvelles lauréates

A l'issue des différents concours organisés par le CCFN, les meilleures nouvelles seront sélectionnées pour être compilées dans des recueils qui portent comme titre le nombre de nouvelles qu'ils renferment. C'est le cas de *Dix nouvelles du Niger* (concours de 1980), *Neuf nouvelles du Niger* (1981), *Trois nouvelles du Niger* (1982), *Quatre nouvelles du Niger* (1983), *Sept nouvelles du* (1984) et *Douze nouvelles du Niger* (concours entre 1979 et 1986). Les titres de ces recueils sont qualifiés de génériques parce qu'ils rendent

compte du nombre de nouvelles qui s'y trouvent et ne donnent à priori aucune information.

L'année 1992 marque la naissance des titres moins génériques avec le recueil de nouvelles *Fleurs confisquées et autres nouvelles du Niger*. Cependant, depuis 2006, le CCFN a montré de moins en moins d'intérêt pour la publication des recueils de nouvelles d'autant plus qu'il n'organise plus de concours, cette tâche étant laissée au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce dernier organisera désormais tous les concours de nouvelles sur le territoire national dans le cadre officiel (le prix annuel Boubou Hama ou celui du mois du livre et de la lecture publique sensé se tenir chaque année).

Par ailleurs, les recueils de nouvelles lauréates comportent soit des titres génériques (qui rendent compte du nombre de nouvelles qui s'y trouvent) ou bien des titres des premières nouvelles. Parmi les titres génériques, on peut citer *Neuf nouvelles du Niger* qui est un recueil de nouvelles primées à l'issue d'un concours littéraire de nouvelles organisé par le Centre Culturel Franc-Nigérien en 1981. Il s'agissait, à l'organisation de ce concours, de « permettre aux jeunes et moins jeunes talents de s'exprimer librement [et de] favoriser la découverte par le public de ces nouveaux auteurs : tels [étaient] les buts que [poursuivait] depuis toujours le Centre Culturel Franco-Nigérien en organisant chaque année un concours littéraire » (« Introduction », *Neuf nouvelles du Niger*, 1982 :2). C'est ainsi que les membres du jury choisissent parmi les nouvelles proposées à leur examen, celles qui leur paraissaient les meilleures. C'est avec les résultats desdits concours, que naissent les premiers recueils de nouvelles. Ainsi, tous les titres qui sont génériques portent le nombre de nouvelles qui y sont publiées. C'est l'exemple de *Dix nouvelles du Niger*, *Trois nouvelles du Niger*, *Douze nouvelles du Niger*...

A côté des titres génériques, nous verrons que les titres des recueils de nouvelles vont évoluer et auront tendance à se

préciser pour porter des titres précis à partir de 1992. Cette année marque la naissance du recueil de nouvelles *Fleurs confisquées et autres nouvelles du Niger*. Celui-ci a vu le jour grâce à un concours lancé une année en avant. Trois ans plus tard, en 1995, c'est le recueil le plus célèbre au Niger qui a verra le jour : *Les cauris veulent ta mort et huit nouvelles du Niger*. Il sera également une compilation des résultats d'un concours de nouvelles organisé par le CCFN.

En ce qui concerne les titres des recueils qui portent les titres des premières nouvelles, on remarque qu'ils sont de deux ordres. Le premier recueil (*Fleurs confisquées et autres nouvelles du Niger*) on observe qu'il ne porte pas le nombre de nouvelles qui s'y trouvent. On pourrait s'imaginer qu'il contient deux, trois, quatre, dix... nouvelles car il n'y a aucune indication sur la page de garde avant qu'on ne lise la table des matières. Tandis que dans le cas du second recueil (*Les cauris veulent ta mort et huit nouvelles du Niger*), le titre donne avec précision le nombre de nouvelles qu'il y a dans le livre, c'est-à-dire huit nouvelles plus la première, soit au total neuf nouvelles.

Les recueils de nouvelles nigériennes ne sont pas seulement issus des différents concours organisés ça et là sur le territoire. Ainsi, plusieurs autres recueils d'auteurs multiples ou à un seul auteur sont apparus progressivement.

2.1.2. Apparition des recueils hors concours

Au Niger, il existe d'autres types de recueils qui sont apparus sans concours : ce sont les recueils collectifs et les recueils individuels.

Les recueils collectifs sont des recueils qui contiennent des textes de plusieurs auteurs. Ici, il s'agit pour nous d'évoquer les recueils qui existent mais qui ne sont pas du tout l'œuvre d'un concours. Ce sont par contre des recueils qui sont les fruits soit d'une collaboration entre auteurs pour se faire éditer, soit d'une formation en écriture de la nouvelle, ou d'une collecte de textes

au niveau des jeunes. Par exemple, le recueil de nouvelles *La Calebasse renversée* publié en 1992 par les éditions L'Harmattan à Paris est l'œuvre de trois auteurs jusqu'alors peu connus : Kangai Seyni Maiga, Moussa Mahamadou et Salif Dago. Ceux-ci se sont unis pour publier à leur propre compte leur œuvre de quinze (15) nouvelles. Chacun possédant équitablement 5 textes dans le recueil, ils nous ont livré comme le pense Pénélope, leur « calebasse de mots et de lignes, et [leur] façon de faire couler le monde entre l'encre et le papier » (Jean-Dominique PÉNEL, « Préface », 1992 :8). Avec une écriture qui se dissocie un peu de celle de leurs aînés, ce recueil est le seul qui est produit par trois auteurs indépendants et de manière libre.

A côté de ce premier exemple de recueil collectif doté d'une grande particularité, le second exemple de recueil de nouvelle *Une Si Longue Absence : nouvelles et contes du Niger*, édité en 2006, est né à partir de plusieurs ateliers d'écriture en nouvelles et contes sur toute l'étendue du territoire. Ces ateliers (suivis entre 2004 et 2005), ont été organisés à l'endroit des jeunes par le Ministère de la Culture, des arts et de la Communication en collaboration avec le Centre Culturel Franco Nigérien (qui était en partenariat avec le Service culturel de l'Ambassade de France et sur un financement du Ministère français des affaires étrangères). Ils avaient mis en place une série d'ateliers visant à repérer et à former des jeunes talents aux quatre coins du Niger. Ainsi, Jean-Charles Esme, médiathécaire du CCFN en 2005 écrivait dans l'avant-propos du recueil que : « les douze nouvelles et six contes présentés dans ce modeste recueil sont le fruit de cette action commune [aux deux institutions précitées.] Les textes de la premières parties ont été concoctés par des nouvellistes amateurs, âgés de 17 à 32 ans, soutenus par Adamou Idé, Amadou Saibou Adamou, Nouhou Karidjo et Maryse Vaugarny, qui ont su mettre toute leur expérience et leur patience au service de leur génie naissant » (Jean-Charles ESME, « Avant-propos », 2006: 4).

Quant à l'exemple du troisième recueil de nouvelles, il s'agit de *Bouquet d'amertume et d'espoir*. Il est probablement publié en 2006 parce qu'en réalité, les références de la publication du livre ne donnent pas de date sur la première page de couverture, sur la page du titre à l'intérieur du document, à la fin après la dernière page à l'intérieur du document et même sur la quatrième page de couverture. Cependant, la première fois que nous avons eu accès à ce livre c'était en 2006, le responsable de la bibliothèque du Centre Culturel Oumarou Ganda nous a dit qu'il venait juste de sortir. Il est compilé et publié par la Direction du livre et de la lecture publique du Ministère en charge de la Culture à partir d'une collecte de textes lancée auprès des jeunes. Il contient des œuvres de six jeunes auteurs. C'est un recueil qui aborde les questions relatives aux jeunes, mais aussi, rappellent l'omniprésence de la tradition dans la quête d'identité des jeunes.

A côté des recueils collectifs, il existe des recueils qui sont l'œuvre d'auteurs individuels qui, malgré toutes les difficultés, ont réussi à produire des recueils qui contiennent uniquement leurs nouvelles. C'est ainsi qu'on aura par exemple Alfred Dogbé, un auteur nigérien d'origine togolaise, qui a publié le recueil de nouvelles *Bon voyage Don Quichotte* aux Editions Lansman en 1992. Il est composé de huit nouvelles, toutes courtes mais agréables. Cet auteur, prolifique surtout sur le plan théâtral, a donné naissance à ce chef-d'œuvre presque introuvable tant dans les librairies que dans les bibliothèques. Des années plus tard, naît *Le vin d'Avril*, un recueil de 9 nouvelles de Razak René, qu'il publie à compte d'éditeur à Edilivre à Paris en 2010.

Adèle Barry publie son recueil *En attendant minuit*, aux Editions du Net en 2015. Composé quant à lui de 13 nouvelles, il est le recueil qui contient le plus grand nombre de nouvelles. Celles-ci abordent surtout les questions liées aux conditions des femmes et aussi à la découverte de la nature.

Cependant, sans que la liste ne soit exhaustive, on remarque que ces recueils sont tous publiés à l'étranger et cela repose incessamment la problématique de l'édition au Niger même si, malgré sa timide publication, la nouvelle nigérienne reste connue à l'international.

2.2. La nouvelle nigérienne sur le plan international

La nouvelle nigérienne est diffusée à travers non seulement certaines apparitions dans des recueils internationaux, mais aussi, dans sa pleine participation aux différents Jeux de la Francophonie.

2.2.1. La nouvelle nigérienne dans les recueils africains

Les auteurs de nouvelles nigériennes, à force souvent de participer à plusieurs concours internationaux, ont fait mentionner leurs noms, depuis les années 70 dans des recueils de nouvelles africaines, lus et connus à travers le monde. C'est ainsi qu'on retrouve des textes d'auteurs nigériens dans des recueils comme *Dix nouvelles de...*, édité en 1977, qui est le fruit d'œuvres primées dans le cadre du 3^{ème} concours radiophonique de la meilleure nouvelle de langue française organisé par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. En effet, dix nouvelles étaient sélectionnées chaque année, et dans cette édition, la nouvelle « L'Aînée de la famille » (page 57 à 85) du nigérien Abdoua Kanta a été primée troisième.

Quant au recueil de poèmes et de nouvelles *Saison d'amour et de colère*, il n'est pas le fruit d'un concours de nouvelles et de poèmes, mais plutôt d'un atelier d'écriture qui a regroupé en 1997 à Bamako au Mali, « vingt jeunes poètes et nouvellistes du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal » (Niggi POPP, 1998 :5). Ces jeunes étaient encadrés par les écrivains Boubacar Boris Diop du Sénégal et Hélène Bezençon de la Suisse. A la fin de cet atelier qui avait pour objectif « d'offrir à des jeunes auteurs du Sahel la possibilité de se faire

connaître du grand public » (Niggi POPP, 1998:5), un recueil est compilé. Ces écrivains, généralement jeunes, âgés de moins de trente ans pour la plupart, avaient été choisis parmi plusieurs avec entre autres critères de sélection le fait de n'avoir jamais été édité auparavant. C'est cela qui a donné une première chance à ceux ayant représenté le Niger en nouvelles à savoir Aboubacar Bizo avec sa nouvelle « Si j'avais des chars » (pages 117-126) qui aborde la question de la guerre et Oum Ramatou avec sa nouvelle « Le regard » (pages 137-140), qui, elle, pose la problématique du Sida et ses conséquences.

L'Afrique, 30 ans d'indépendance est aussi un recueil international composé de douze nouvelles lauréates du concours qui avait pour thème le titre du recueil. Ainsi, parmi les douze nouvelles sélectionnées sur un millier de manuscrits, figure la nouvelle de la nigérienne Hélène Kaziendé « Le déserteur » de la page 61 à la page 64. Dans cette nouvelle, le récit est narré à travers une lettre du narrateur « Samzi Dikinfa » à la métaphore de son épouse Afrique. Il commence par : « Chère Afrique, je pars. Je ne serais plus là. Ce n'est ni un divorce ni un suicide. J'aurais pu discuter de vive voix avec toi mais je n'aurais pas trouvé les mots justes, ou peut-être, m'auraient-ils manqué pour t'expliquer les causes de mon éloignement » (Hélène KAZIENDE, 1990:61).

Toute l'intrigue de la nouvelle se déroulera autour de ce départ de Samzi, un adieu à sa famille qu'il n'arrive plus, malgré tous ses vœux, à prendre en charge.

Ces exemples de nouvelles nigériennes dans des recueils internationaux, primées à des concours ou issues des participations de leurs auteurs à des ateliers, montrent combien le genre a connu une certaine évolution interne et externe. Mieux, depuis l'édition de 2005 des célèbres Jeux de la Francophonie, presque à chaque édition, le Niger présente de temps à autre un candidat.

2.2.2. La nouvelle nigérienne dans les Jeux de la Francophonie

Créé en 1989 par l'Organisation Internationale de la Francophonie, les Jeux de la Francophonie sont des compétitions sportives et culturelles des pays membres de la Francophonie. Les Jeux se tiennent tous les quatre ans sur un nombre de jours déterminés par les organisateurs. C'est ainsi que la première édition a eu lieu à Rabat au Maroc en 1989. Seize ans plus tard, c'est le Niger qui a accueilli les Vème Jeux de la Francophonie en 2005. Dans le cadre de l'organisation et surtout de la participation du Niger à la compétition en nouvelle, le Niger s'est pleinement impliqué dans la recherche du perfectionnement des textes nigériens. C'est la raison pour laquelle le premier pas dans le processus de sélection des potentiels candidats qui représenteraient le Niger aux futurs Vème Jeux de la Francophonie, un concours international fut organisé par Milly-La-Forêt en France. Trois nouvelles ont été primées et ont donné naissance au recueil de nouvelles *Nouvelles du Niger*. Le préambule du recueil, qui nous renseigne : « Parmi les concours culturels présents aux Vème Jeux de la Francophonie, on trouve celui de la nouvelle littéraire. La recherche de jeunes talents susceptibles de participer à cette épreuve, a conduit la coopération française -qui appuie la préparation des délégations nigériennes- à inscrire le Niger au concours international de Milly-La-Forêt (France). [...] Le concours a rassemblé une quarantaine de production, la plupart, révélatrice de l'imaginaire africain, très marqué par la famille, les problèmes de société et les discussions politiques » (« Préambule », *Nouvelles du Niger*, 2003 :3).

Les textes retenus étaient d'une qualité moyenne. Cependant, les auteurs avaient déjà un âge avancé et ne pouvaient pas être candidats aux jeux à cause de leur âge. C'est la raison pour laquelle, le Ministère en charge de la Culture a

créé une activité intitulée Francophonie en Région en 2004. Il fallait, depuis, ce moment, réfléchir à une formule meilleure, grâce à laquelle, le Niger pouvait avoir un candidat qui serait non seulement dans la fourchette d'âge, mais aussi qui serait capable de présenter un texte compétitif. Cela a donc donné naissance à un concours régional de nouvelles en 2004 dans les huit régions : c'est le début des Francophonies en Région.

En effet, l'objectif du concours était de sélectionner dans chaque région, un lauréat qui va représenter d'abord sa région d'origine et qui va ensuite participer à des ateliers réguliers de perfectionnement sur la nouvelle. C'est ainsi que parmi les gagnants, cinq avaient été sélectionnés à travers tout le pays. Il s'agissait d'Hadja Aboubacar de la région de Dosso, Soumana Chamsou Maiga de la région de Tillabéry, Abdoul-Razak Moctar René André de la région de Maradi, Oumarou Kadri Koda de la région de Niamey et Mariama Maina de la région de Zinder. Le concours, lancé selon chaque région, avait été ouvert : le thème était libre et il n'y avait pas de limitation du nombre de pages. Chaque nouvelle lauréate avait été primée en fonction de sa qualité thématique et des compétences rédactionnelles de l'auteur. A l'issue du concours, les auteurs ont reçu chacun un prix régional. C'est à partir de ce moment que le Ministère a lancé le programme de formation et d'encadrement des cinq lauréats à travers des ateliers avec pour objectif, la présélection du texte perfectionné.

Les lauréats ont donc participé aux ateliers périodiques et rotatifs dans quatre régions du Niger : Dosso, Maradi, Zinder et Niamey où s'est tenue la plupart des rencontres.

Les formateurs qui étaient Amadou Saibou Adamou, Adamou Idé et Nouhou Karidjo élaboraient à chaque atelier un programme sur le nombre de jours à faire. Par exemple, à l'atelier de 2005 qui s'est tenu à Niamey, le programme était organisé en trois parties : la première partie est théorique et est intitulée « Présentation de l'écrivain, le texte et le lecteur » et

elle est suivie d'un débat avec les participants. Elle est présentée par Amadou Saibou Adamou. Dans la deuxième partie, c'est la structure d'une nouvelle publiée qui sera analysée, « Le Passé Postérieur ». Dans la troisième partie de l'atelier, les participants vont tour à tour présenter leur propre nouvelle ; un exercice important pour les candidats qui a occupé le plus de temps. En effet, celui qui présente sa nouvelle, attend tous les amendements possibles de la part des autres auteurs et des encadreurs. Ces amendements lui permettront d'améliorer son texte et de l'élever davantage à un niveau plus compétitif sur le plan international. C'est après cette dure tâche, que trois candidats seront présentés à un jury à la fin de l'atelier. Ce jury va sélectionner la meilleure nouvelle, celle qui sera candidate aux Jeux de la Francophonie.

Plus tard, le lauréat Oumarou Kadri Koda, sélectionné pour représenter le Niger aux Jeux de la francophonie de 2005 avec sa nouvelle « Un cœur pour Marjo » sera, malgré ses performances individuelles, encadré de façon plus étroite pour qu'il puisse parfaire sa nouvelle. Elle sera présentée aux Vème Jeux de la Francophonie qui s'est tenue au Niger.

Après le premier exercice de participation en nouvelle aux Jeux de la Francophonie en 2005, il a fallu en 2013, à Nice en France, pour que le Niger soit à nouveau représenté par la candidate Fatoumata Adèle Barry avec sa nouvelle « La quête finie », où elle a eu un prix d'encouragement. C'est seulement en 2017, aux Jeux de la Francophonie à Abidjan, que le Niger remportera la médaille d'or en nouvelle avec le texte « L'homme qui donnait des baisers au vent » de Razak René. Depuis lors, la nouvelle nigérienne continue d'aller à la quête de son évolution.

Conclusion

Notre objectif majeur à travers cet article, était de faire la genèse de la nouvelle nigérienne. C'est ainsi que subdivisé en

deux parties essentielles, nous avons d'abord présenté dans notre étude, la naissance et l'évolution de ce genre au Niger, avant de parler de sa portée internationale.

Ce travail a été mené sur la base des textes de nouvelles apparus dans les journaux auxquels nous avons associé des recueils de nouvelles publiés, nationaux et internationaux, qui nous ont renseignés sur l'historique particulier de ce genre au Niger. Il faut noter cependant que la voix des femmes est sous-représentée dans ce domaine de littérature.

Ce panorama nous prouve que cette littérature, comme la plupart, est façonnée par l'histoire et que la nouvelle au Niger a évolué sur une longue période. Cela a permis une compréhension de son émergence avec une portée socio-utilitaire qui renvoie à la connaissance et l'interprétation des textes existants.

Par ailleurs, cette étude nous a rappelé la question des maisons d'édition au Niger dont l'absence demeure un constat négatif flagrant. Si rien n'est fait par l'Etat dans les années à venir pour créer les conditions de bonnes éditions, l'historique de la nouvelle nigérienne ne connaîtra pas d'évolution. Pourtant, avec la baisse des niveaux des élèves scolarisés, la nouvelle aiderait les jeunes à renouer avec la lecture dans ce contexte d'hyper connectivité. Avec son format relativement cours, elle mérite donc l'attention de tous.

Bibliographie

- BORIS DIOP Boubacar, Et.Al (Dir.), 1998. *Saison d'amour et de colère (Poèmes et nouvelles du Sahel)*, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, Dakar.
- DAN INNA Chaibou, Et.Al, 1988. *Bibliographie de la littérature nigérienne*, Imprimerie Nationale du Niger, Niamey.
- COLLECTIF, 1990. *Afrique, 30 ans d'indépendance* (Recueil de nouvelles), Mondia, Québec.

COLLECTIF, 1997. *Anthologie de la nouvelle sénégalaise (1970-1977)*, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, Dakar.

COLLECTIF, 1977. *Dix nouvelles de...* (Œuvres primées dans le cadre du 3^{ème} concours radiophonique de la meilleure nouvelle de langue française), ACCT, Paris.

COLLECTIF, 1989. *Douze nouvelles du Niger*, (Textes sélectionnés lors du concours de 1988). CCFN, Niamey.

COLLECTIF, 2006. *Une Si longue absence : Nouvelles et contes du Niger*, 2^{ème} édition. Nathan Adamou, Niamey.

DOGBE Alfred, 2002. *Bon voyage Don Quichotte et autres textes*, Lansman, Belgique.

MAHAMADOU Moussa, Et.Al, 1996. *Anthologie de la littérature écrite d'expression française*, Saint-Maur, Sépia.

Neuf nouvelles du Niger, (Textes sélectionnés lors du concours de 1981), 1982. CCFN, Niamey.

FRAISSE Emmanuel, 2017. *Les anthologies en France*, L'Harmattan, Paris.

REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, 2013. *Règlement du concours national de littérature (Nouvelle ou conte)*, Niamey.

SANVEE Mathieu René, « Aspect de la nouvelle nigérienne », Cahier d'études africaines, vol.35, N°140, pages 873-888, [En ligne], disponible sur :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_00080055_1995_num_35_140_1883.